



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet NGCC Amundsen - Cale sèche 2017	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3756-17N313/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client F3756-17N313	Date 2017-11-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-036-17227	
File No. - N° de dossier QCL-7-40155 (036)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-11-07	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gagnon, Mathieu	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl036
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2883 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Veillez apporter à l'invitation à soumissionner ci-haut mentionnée, les modifications ci-bas.

Item 1 – Article 6 – Carène, para. 6.3.33, de l'énoncé de besoin technique, de l'invitation à soumissionner

Question 1 :

Il semble que le « mortier polymère acrylique » tel que spécifié dans le devis pour revêtement à l'intérieur des réservoirs est beaucoup plus coûteux que les revêtements époxydiques typiques qu'on a l'habitude d'utiliser. Ajouter à ceci les frais de transports qui les rendent encore plus dispendieux sans garantie de livraison dans les échéances. Serait-il possible de substituer ce revêtement avec un revêtement époxydique classé marine conforme à la procédure d'application standard habituelle utilisée sur d'autres navires de la GCC?

De plus, semble-t-il que nous devons faire appel au service d'un applicateur du revêtement du manufacturier. Ceci sera problématique à certains chantiers et augmentera le coût considérablement.

Réponse 1 :

Les économies à long terme de performance, de durabilité, d'entretien et d'EPI découlant du revêtement spécifié dépasseront largement les coûts initiaux plus élevés et cela si l'application est faite conformément aux exigences du manufacturier qui ne peut se faire que par un applicateur certifié par le manufacturier du revêtement spécifié. L'utilisation d'un revêtement à résine époxydique est non conforme aux règlements applicables du RSSTMM et du RCSST lorsqu'il peut être remplacé par une substance équivalente moins dangereuse ou non dangereuse.

Item 2 – Article 20 – Changement de fluide hydraulique du propulseur d'étrave, de l'énoncé de besoin technique, de l'invitation à soumissionner

Question 2 :

En ce qui concerne le changement de fluide hydraulique du propulseur d'étrave, prière de spécifier le type de filtre requis.

Réponse 2 :

Filtre PARKER 937918 RU « ou équivalent » pour l'application requise.

Item 3 – Articles 20.3.9 et 20.3.10, de l'énoncé de besoin technique, de l'invitation à soumissionner

Veillez éliminer les articles 20.3.9 et 20.3.10 car la valve a déjà été remplacée.

Toutes les autres clauses et conditions de l'invitation à soumissionner demeurent les mêmes.